



COMITÉ DIRECTEUR DU 5 FÉVRIER 2011 - Clichy

COMPTE RENDU

Présents :

- ✓ Comité directeur : BÉNINTENDE Jean-Claude - BOURDEAUX Jean-Philippe - BRAËMS Pierre - BURLLOT Bertrand - CANTENOT Pascal - CHAUVIN Agnès - DESSAINT Hubert - DUCHESNE DE LAMOTTE François - FAUCHIER Jeff - GENSAC Véronique - JEAN Dominique - LACOUR Vincent - LAME Jean-Pierre - LASSALLE Marc - OULDALI Sonia - SÉNAC Thomas - SORREL Jérôme.
- ✓ Ligues : POULEAU Jean-Pierre.

Excusés : GOUESLAIN Yves .

Pouvoirs : de BONNENFANT Kevin à BURLLOT Bertrand - de KAUFFMANN Rémy à DUCHESNE François - de PICHET Christophe à BRAËMS Pierre - de WATRIN Éric à SORREL Jérôme.

L'après-midi : pouvoir de SORREL Jérôme à BURLLOT Bertrand et pouvoir de SORREL Jérôme (confié par WATRIN Éric) à SÉNAC Thomas.

APL : pouvoir de DANIEL Vincent à POULEAU Jean-Pierre – Pouvoir de GILLES Yves à POULEAU Jean-Pierre.

Absents : DUCHESNE DE LAMOTTE François le samedi 5 après-midi.

Direction technique nationale : BOUVARD Jacky — WYSS Éric.

Secrétariat : MAUREL Sophie - MARCHESE Brigitte.



ORDRE DU JOUR

À partir de 8 h : réunion des commissions

9 heures : début de séance du comité directeur

ADMINISTRATION

1. Approbation du compte rendu du CD du 16 octobre 2010 **vote**
2. Présentation d'Éric Wyss, conseiller technique

BILAN 2010 – PRÉVISIONNEL 2011

3. Rapports des commissions : présentation succincte **votes**
4. Rapports de la direction technique nationale et prévisionnel
5. Budget prévisionnel 2011 **vote**
6. Validation des gestionnaires des lignes budgétaires 2011 **vote**

MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS

7. Règlement intérieur **vote**
8. Règlement disciplinaire **vote**

PRÉPARATION AG 2011

9. Approbation de l'ordre du jour de l'AG **vote**
10. Cotisations 2012 **vote**

POINTS DIVERS

11. Décisions d'appel des OBL (Absolute Chamonix, Chamonix parapente) **votes**
12. Demandes du CNFAS
13. Évolution des visuels FFVL

COMMISSIONS

14. Composition des commissions : élection de nouveaux présidents ou membres **vote**
15. Présentation des règlements sportifs et calendriers 2011 restant à valider **votes**
16. Dossier tracté **vote**
17. Information : commission des Assurances
18. Information sur les qualifications fédérales kite

Fin des travaux à 17 H

Les participants sont accueillis par le président et le secrétaire général. La séance débute après un tour de table destiné à présenter les membres du comité directeur à l'invité du jour : Gérard Lochard, retraité et ancien chef du service de presse chez Renault, venu en observateur dans la perspective d'une implication en tant que bénévole.

VOTE NUMERO 1, À MAIN LEVÉE
(F.Duchesne + 1 pouvoir absent)

22 VOTANTS

Approbation du compte rendu du comité directeur du 16 octobre 2010

18 OUI - 4 ABSTENTIONS



VOTE NUMÉRO 2, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Rapports des commissions

Ils ont tous été reçus sauf ceux concernant les commissions Développement durable, Financière, Médicale, Statuts et règlements et CNK qui devront faire l'objet ultérieurement d'un vote électronique avant l'assemblée générale.

Sur les rapports reçus, deux réserves :

- « Formation cerf-volant » et « Compétition parapente » : peaufiner la rédaction
- « Disciplinaire » : revoir le point sur la saisine

OUI À L'UNANIMITÉ

Point sur la Direction technique nationale et présentation d'Éric Wyss

Les missions de la Direction technique nationale sont réparties à 50 % sur le parapente, 32 % sur le kite, 9 % sur le delta et 9 % sur le cerf-volant. Elles sont par ailleurs davantage organisées par bassin géographique que par discipline. L'actualité porte sur la négociation de la convention annuelle d'objectifs.

Le kite fait l'objet d'un enjeu international avec une possibilité d'accession au statut olympique. Dans le cadre de l'accompagnement de son développement, les effectifs sont donc renforcés sur cette discipline, l'appui du partenaire AlpEnergie étant également intensifié.

Des remerciements sont adressés aux conseillers techniques pour leur travail sur le terrain et leur adaptabilité. Yves Goueslain, excusé pour son absence, recueille également une ovation pour son dévouement.

Éric Wyss, dernière recrue de la DTN, présente son parcours d'encadrant sportif, ancien sportif de haut niveau membre de l'équipe de France de parapente, et ses actions dans le domaine de l'animation et de la formation. Rattaché au ministère en charge des Sports, il a pendant un an un statut de stagiaire, à mi-temps pour le compte de la FFVL et à mi-temps sur sa formation initiale statutaire. Son carnet de route à la fédération intègre l'accompagnement du kite vers la reconnaissance du statut de haut niveau et le management du collectif France. Au 1^{er} septembre 2011, Éric Wyss sera cadre référent Kite en Languedoc-Roussillon.

VOTE NUMÉRO 3, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Présentation par le trésorier, Thomas Sénac, du budget prévisionnel marqué par une enveloppe identique de la part du ministère et une estimation raisonnable du nombre de licenciés pour 2011. Les desiderata des gestionnaires des lignes budgétaires ont été globalement suivis ; le partenariat avec AlpEnergie est reconduit pour une durée de 3 ans, assorti d'une progression annuelle et d'une logique de résultats.

Le déficit prévisionnel est évalué à 32 444 €.

L'analyse fiscale fait apparaître l'obligation de rajouter la TVA à certains postes. La commission Financière est à la recherche de candidats, suite à la démission de ses membres.



Vote sur le budget prévisionnel présenté

OUI À L'UNANIMITÉ

Gestionnaires des lignes budgétaires

Certains changements vont intervenir : Thomas Sénac prendra la fonction de secrétaire général et Jean-Philippe Bourdeaux celle de trésorier. Un poste est vacant au sein du comité directeur (collège OBL) suite à la démission de Christian Chevalier et sera à pourvoir lors de l'assemblée générale. Le vote officiel sur la définition des postes au sein du comité directeur ainsi que sur la validation des gestionnaires de lignes budgétaires sera effectué lors du CD suivant l'AG.

VOTE NUMÉRO 4, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Règlement intérieur : diverses modifications ont été apportées dont les principales sont citées ci-dessous :

Article 2.2 agrément des organismes à but lucratif : il a été rajouté un paragraphe 2.2.3 :
Renouvellement

La labellisation est soumise à renouvellement annuel par le comité directeur sur proposition de la commission formation de la fédération de la discipline concernée

Vincent Lacour fait remarquer que la labellisation des OBL ne figure nulle part dans le règlement intérieur

- **Article 2.4** Démission, suspension, radiation : Jean-Pierre Lame demande à ce que soit rajoutée la précision suivante : « conformément à l'article L141-3 du code des Assurances ».

- **Article 3.3.2** élection du comité directeur :

Le comité directeur doit comporter un maximum de quatre représentants d'organismes à but lucratif, un nombre de représentants d'organismes à but lucratif conforme aux Statuts, article 2.3.3 alinéa 5.

La priorité étant donnée à une représentation variée des disciplines déléguées à la fédération. Deux disciplines au moins devront être représentées.

- **L'article 4.2.1** a été rajouté : la licence fédérale se compose de quatre éléments de cotisation... Un courrier d'information aux clubs est à prévoir.

- **L'article 5.3.1** sur le mode de calcul des cotisations a été rajouté

- **L'article 9** concernant les sites de pratique a été intégré. Il convient d'y apporter les modifications suivantes :

L'utilisation des sites de pratique fédéraux est ouverte à tous les pratiquants (personnes physiques ou morales) sans restriction, sous respect des consignes posées par le règlement spécifique du site, validé par la commission nationale Sites de la fédération.

Les pratiquants doivent être obligatoirement titulaires d'une police d'assurance couvrant leur responsabilité civile liée à l'activité pratiquée.

La fédération (comité directeur) et/ou ses organes déconcentrés (ligues et/ou CDVL) ont vocation à arbitrer tout litige susceptible de survenir entre les utilisateurs du site concerné.



Vote sur les modifications du règlement intérieur

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 5, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Modification du règlement disciplinaire, inspiré du code du sport, avec un accent particulier sur la sécurité.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 6, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire 2011

comportant les points habituels, plus le vote sur l'actualisation du règlement intérieur, celle du règlement disciplinaire et anti-dopage, l'élection d'un nouveau membre au sein du comité directeur (un poste vacant à ce jour dans le collège OBL), et l'intégration au sein de la FFVL du boomerang dont l'association est présidée par Michel Appriou, également directeur du CROS d'Aquitaine.

22 OUI - 2 ABSTENTIONS

VOTE NUMÉRO 7, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Cotisations 2012 : maintien à l'identique des montants 2011

OUI À L'UNANIMITÉ

Point sur les écoles

VOTE NUMÉRO 8, À BULLETIN SECRET

19 VOTANTS

***F. Duchesne absent (avec 1 pouvoir)**

***Pierre Braëms, Agnès Chauvin et Christophe Pichet exclus du vote car parties prenantes dans le comité technique des labels.**

Décision d'appel de l'OBL « Absolute Parapente »

Pierre Braëms rappelle brièvement l'historique de cette affaire et résume les éléments transmis par mail aux membres du CD.

La structure Absolute Parapente a été suspendue de la liste des écoles EFVL par la commission Formation à la suite d'un accident en biplace. Le vote de la suspension a été confirmé par le comité directeur. Une procédure en appel a été signifiée à la fédération qui entend ce jour Caroline Brille assistée de son avocat, Me Michel.



Après quelques questions complémentaires posées à Caroline Brille et à l'issue de ses réponses, le comité directeur est appelé à voter sur les 3 questions suivantes :

- 1) Je confirme la sanction du comité technique des labels : oui – non
- 2) Je vote le sursis de 3 ans : oui – non
- 3) En cas de vote favorable au sursis, je vote également la mise à l'épreuve : oui – non

**OUI À L'UNANIMITÉ SUR LES POINTS
1 + 2 + 3**

VOTE NUMÉRO 9, À BULLETIN SECRET

19 VOTANTS

***F. Duchesne absent (avec 1 pouvoir)**

***Pierre Braëms, Agnès Chauvin et Christophe Pichet exclus du vote car parties prenantes dans le comité technique des labels.**

Décision d'appel de l'OBL « Chamonix parapente »

Cette affaire est résumée par Pierre Braëms, qui renvoie aux pièces jointes transmises.

Le comité directeur est appelé à voter sur les 3 questions suivantes :

- 1) Je confirme la sanction du comité technique des labels :

18 OUI - 1 NON

- 2) Je vote le sursis de 3 ans :

14 OUI - 5 NON

- 3) En cas de vote favorable au sursis, je vote également la mise à l'épreuve :

14 OUI

Pour chacune de ces deux affaires, le contenu des mesures intégrées dans la « mise à l'épreuve » sera précisé et appliqué par un conseiller technique, avec un suivi du comité des labels.

À l'issue des votes 8 et 9, le comité directeur décide qu'un article sera rédigé dans *Vol Passion* sur le sérieux du label et des engagements pris par les signataires de la charte.

Par ailleurs, Jeff Fauchier demande à ce que les votes électroniques soient évités sur des sujets sensibles.



DIVERS

✚ Demandes du CNFAS concernant :

- ✓ Un retour d'expérience : responsable : Vincent Lacour
- ✓ Femmes pilotes : contact sera pris avec Nanou Berger ?
- ✓ Liberté de voler : responsable : Thomas Sénac

✚ Évolution des visuels

L'étude d'un nouveau visuel fédéral a été définie comme chantier de l'année par la commission Communication, avec recours à un prestataire extérieur pour la réalisation.

VOTE NUMÉRO 11, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

*(F. Duchesne avec 1 pouvoir absent)

Composition des commissions, accueil de nouveaux membres

- ✚ Philippe JOFFRES en tant que président de la commission « Tracté » en remplacement de Gilles Marteau
- ✚ Au sein de la commission Disciplinaire : Jean-Claude MESSMER et Jean-Jacques DEJOUY
- ✚ Médecin parapente en charge du suivi médical : Christophe PIANFETTI (en remplacement d'Hubert BIGOT)
- ✚ Au sein de la commission Vie associative : Pierre MARCHAND (en remplacement de Robert DESCHAMPS)

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 12, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

*F. Duchesne absent (avec 1 pouvoir)

Présentation des règlements sportifs et calendriers 2011 restant à valider

- ✚ Championnat de France jeunes à Séderon du 27 au 30 août
- ✚ Championnat de France de voltige parapente à Annecy du 27 au 28 août, organisé par la FFVL.
Il sera demandé à Jean-Marc Arduin de décaler si possible ces dates en concertation avec Kevin Bonnenfant, un certain nombre de candidats étant intéressés par les deux compétitions.
- ✚ Compétition de speed riding avec trois événements déterminant le titre de champion de France :
 - ✓ Samoëns du 18 au 20 mars
 - ✓ Peyragude du 25 au 27 mars
 - ✓ Valfréjus du 1^{er} au 3 avril
- ✚ Règlement compétition parapente de distance 2011
- ✚ Règlement speed riding 2011
- ✚ Championnat de France de cerf-volant à Val de Saône du 16 au 18 septembre

OUI À L'UNANIMITÉ



VOTE NUMÉRO 13, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

***F. Duchesne absent (avec 1 pouvoir)**

Dossier Tracté

Jean-Philippe Bourdeaux prendra contact avec les auteurs du document pour faire rajouter la mention du constructeur français Ellipse

OUI À L'UNANIMITÉ

Point d'information commission des Assurances

Jean-Pierre Lame attire l'attention sur une alerte lancée par La Réunion Aérienne auprès de la FFVL au sujet d'une fréquence excessive à ses yeux du nombre de sinistres en « individuelle accident ». La Réunion Aérienne nous demande de « prendre des mesures » afin de remédier à cette situation et pourrait à terme ne pas vouloir reconduire le contrat. Me de Boismilon précise que dans le cas d'un refus de prise en charge par la Réunion Aérienne, l'assureur Axa, second et unique autre assureur dans ce domaine, se verrait dans l'obligation de nous accepter.

Projet de qualifications fédérales kite pour 2011/2012

Inspirées de l'architecture appliquée en parapente, ces formations sont présentées au niveau de leur organisation générale.

La séance est levée à 16 H 15 et les participants remerciés.